LA COUVERTURE SANTÉ OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ENTREPRISES

Gan Santé Essentielle Entreprise

Assuré d'avancer

gan ASSURANCES

À compter du 1er janvier 2016, toute entreprise devra proposer à l'ensemble de ses salariés une couverture santé minimale.

Simple et personnalisable, Gan Santé Essentielle Entreprise vous apporte déjà la solution pour répondre à cette nouvelle obligation réglementaire.

Les atouts de Gan Santé Essentielle Entreprise

Une offre complète

- Un même niveau de protection pour toute l'entreprise : le dirigeant gérant majoritaire et ses salariés.
- Le salarié a la possibilité d'affilier son conjoint et/ou ses enfants avec prélèvement directement sur son compte de ses options individuelles (garanties/ayants droit).
- Un choix d'options qui permet à chaque salarié d'adapter librement sa couverture santé.

Un socle de garanties et des renforts facultatifs dès le 1er salarié

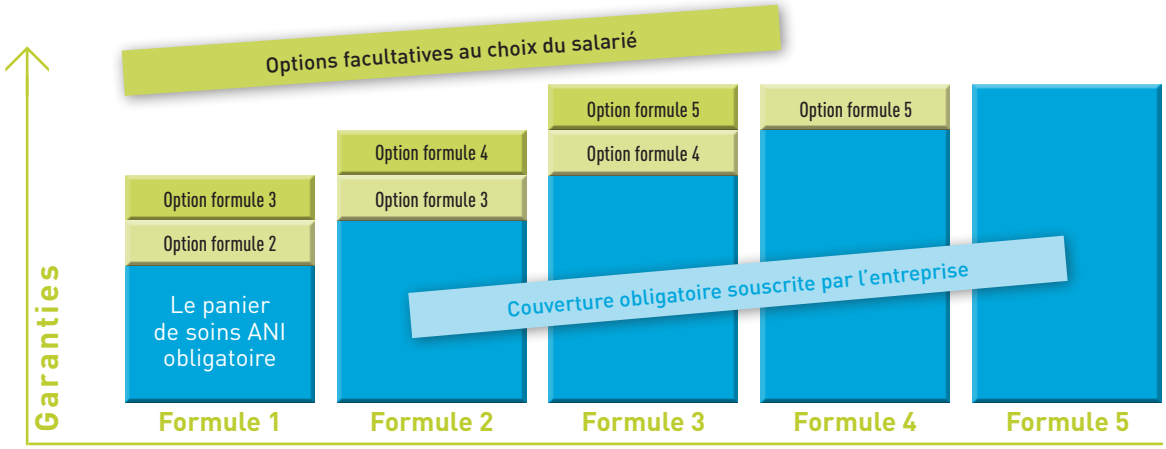

Un tarif très attractif

- À partir de **20 €/mois** (régime général) et **9 €/mois** (régime Alsace-Moselle).
- La gratuité des cotisations pour le 3e enfant et les suivants.
- **Une réduction de 10% du taux de cotisation santé** en cas de souscription conjointe à un contrat Prévoyance collective.

Le Bonus Sévéane !

Gan Santé Essentielle Entreprise permet aux entreprises de donner accès à leurs salariés aux offres privilèges du réseau de partenaires santé Sévéane :

- **Optique :** tiers payant, prix négociés sur les équipements, remboursement supplémentaire pour les traitements particuliers *(dès la formule 2)*,
- **Dentaire :** remboursement majoré sur les prothèses dentaires remboursées par le RO et sur les forfaits parodontologie et implantologie *(dès la formule 2)*,
- **Audioprothèses :** tiers payant, engagement d'une remise de deux propositions d'appareil dont une à moins de 1000 €...

Un espace salarié pour suivre son contrat

assurespace.com, un espace internet ou mobile *(iPhone/Androïd)* dédié aux salariés pour gérer et suivre leur contrat santé en temps réel : consulter leurs remboursements, géolocaliser les professionnels de santé Sévéane, effectuer des demandes d'attestation de tiers payant, télécharger des documents pré-remplis en ligne...

Les garanties

	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
Hospitalisation y compris maternité[1]					
Honoraires - Actes chirurgicaux • médecin adhérant au CAS	TM	95 % BR	120 % BR	200 % BR	300 % BR
Honoraires - Actes chirurgicaux • médecin non adhérant au CAS	TM	75 % BR	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Frais de séjour conventionné	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Frais de séjour non conventionné	TM	TM	100 % BR	90 % FR	90 % FR
Transport pris en charge par le RO	TM	50 % BR	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Forfait journalier hospitalier	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière	-	47 €	63 €	95 €	109 €
Lit + repas accompagnant / jour	-	31 €	47 €	63 €	79 €
Hospitalisation à l'étranger - (RO français[2])	TM	75 % BR	100 % BR	145 % BR	145 % BR
Le + maternité					
Procréation médicale assistée non prise en charge par le RO / an	-	-	200 €	200 €	200 €
Soins courants					
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO	TM	TM	TM	TM	TM
Consultations médecins généralistes • adhérant au CAS	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
Consultations médecins généralistes • non adhérant au CAS	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Consultations médecins spécialistes • adhérant au CAS	TM	90 % BR	120 % BR	200 % BR	400 % BR
Consultations médecins spécialistes • non adhérant au CAS	TM	70 % BR	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Auxiliaires médicaux	TM	TM	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Examens - Analyses laboratoire • médecin adhérant au CAS	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
Examens - Analyses laboratoire • médecin non adhérant au CAS	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Radiologie et petite chirurgie • médecin adhérant au CAS	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
Radiologie et petite chirurgie • médecin non adhérant au CAS	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Frais de transport pris en charge par le RO	TM	50 % BR	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Chiropraxie et ostéopathie / bénéficiaire	-	25€/séance-max. 2/an	25€/séance-max. 3/an	30€/séance-max. 3/an	50€/séance-max. 3/an
Consultation de diététicien / an / pers.	-	-	28 €	28 €	28 €
Cures thermales prises en charge par le RO	TM	TM	TM	TM	TM
Frais supplémentaires hébergement et transport / an / pers.	-	-	+ 125 €	+ 175 €	+ 175 €
Appareillage					
Appareillage (hors dentaire et prothèse auditive)	TM	TM	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Appareil auditif	TM	100 % BR	100 % BR	100 % BR	250 % BR
Forfait supplémentaire / appareil / 3 ans	-	-	+ 150 €	+ 300 €	+ 400 €
Optique					
Un équipement (1 monture max. 150 € + 2 verres) tous les 2 ans sauf pour les enfants ou en cas d'évolution de la vue 1 fois par an					
Équipement à verres unifocaux simples[3]	100 €	270 €	320 €	380 €	470 €
Équipement comportant un verre unifocal simple et un autre type de verre	150 €	285 €	350 €	425 €	570 €
Tout autre équipement	200 €	300 €	380 €	470 €	670 €
Lentilles • prises en charge par le RO / an / pers.	100 €	190 €	253 €	253 €	317 €
Lentilles • correctrices prescrites non prises en charge par le RO / an / pers.	-	-	158 €	190 €	317 €
Traitement des corrections visuelles par chirurgie / an / pers.	-	-	250 €	350 €	450 €
Dentaire					
Soins conservateurs	TM	TM	TM	TM	TM
Inlays / Onlays	TM	75 % BR	200 % BR	300 % BR	400 % BR
Prothèses • prises en charge par le RO / an / pers.	TM + 25 % BR	100 % BR	200 % BR	300 % BR	400 % BR
Prothèses • non prises en charge par le RO / an / pers.	-	100 €	200 €	300 €	400 €
Parodontologie / an / pers.	50 €	50 €	75 €	100 €	200 €
Implantologie / an / pers.	50 €	100 €	200 €	250 €	350 €
Orthodontie • prises en charge par le RO	TM + 25 % BR	100 % BR	200 % BR	250 % BR	400 % BR
Orthodontie • non prise en charge par le RO / an / pers.	-	-	200 €	300 €	450 €
Prévention et santé au quotidien					
Tous les moyens de contraception et vaccins prescrits non pris en charge par le RO / an / pers.	-	-	50 €	60 €	60 €
Substituts nicotiniques non pris en charge par le RO / an / pers.	-	50 €	50 €	50 €	50 €
Service d'accompagnement diététique par Internet	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance / Info Santé	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Actes de prévention pris en charge par le RO	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Tiers payant • pharmacie, labo, radio, hosp., soins externes • optique et audioprothèse chez les partenaires Sévéane	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

Les prestations sont exprimées en complément du remboursement du régime obligatoire de protection sociale et dans la limite des frais réels.
RO : Régime obligatoire de protection sociale. / BR : Base de remboursement du régime obligatoire.
FR : Frais réels : remboursement intégral des dépenses de santé. / PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale (3 170 € en 2015).
CAS : Contrat d'accès aux soins.

[1] Hors hospitalisation pour cure thermale.
[2] En cas d'hospitalisation dans un pays étranger (autre qu'un état membre de l'Union Européenne), prise en charge des frais de séjour par l'assureur limitée aux bases indiquées.
[3] Verres simples foyer dont la sphère est comprise entre -6,0 et +6,0 et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,0 dioptries.

Gan Santé Essentielle Entreprise, en bref

- Une couverture essentielle qui répond aux nouvelles obligations réglementaires pour toutes les entreprises.
- Des renforts facultatifs permettant au salarié de personnaliser sa complémentaire santé.
- Des services de haute qualité et des avantages préférentiels avec, notamment, l'accès au réseau Sévéane.

Réf. 3370-33950-032015 – Document non contractuel – Crédit photo : iStockphoto – Réalisation : PAO / G2S.
Gan Assurances participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances
Société anonyme au capital de 109 817 739 euros
(entièrement versé)
RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris
Tél. : 01 70 94 20 00
www.ganassurances.fr
Direction Qualité / Réclamations - Gan Assurances
Immeuble Michelet - 4-8 cours Michelet
92082 La Défense Cedex
E-mail : reclamation@gan.fr
Gan Assurances distribue les produits de
Groupama Gan Vie
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
(capital entièrement libéré)
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des Assurances
et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution – 61, rue Taitbout 75009 Paris.

Assuré d'avancer

gan ASSURANCES

www.ganassurances.fr